



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

construction

Question écrite n° 3128

Texte de la question

M. Jean Charroppin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur l'évolution des débouchés de la filière bois dans le secteur du bâtiment et de la construction d'habitation. Il lui rappelle le potentiel exceptionnel de la France, en particulier du Jura, en surfaces de forêts exploitées par la filière professionnelle du bois reconnue pour sa haute compétence par ses principaux concurrents étrangers. Il souhaiterait connaître les mesures qu'il compte entreprendre afin d'inciter les personnes publiques et les particuliers à employer le bois dans de plus grandes proportions dans le secteur du logement.

Texte de la réponse

Le ministère du logement est particulièrement attentif au développement des débouchés de la filière bois dans le secteur du bâtiment. Il s'agit de valoriser les atouts du bois et de repérer les obstacles à son utilisation afin de tenter d'y remédier. Cet effort doit porter sur l'ensemble de la filière, le matériau bois devant se mettre en situation d'être compétitif. C'est en fonction de ces objectifs que le ministère du logement a signé un accord cadre interministériel concernant un « programme concerté recherche et développement » bois matériaux. Par ailleurs, le ministère mène une étude sur les permis de construire concernant les maisons en bois. En fonction des conclusions, il sera envisagé des actions de sensibilisation et de formation, afin de lever d'éventuels blocages et d'inciter à une concertation régulière entre les services extérieurs et les professionnels. En outre, dans le cadre du secteur pilote d'initiative régionale (SPIR), la direction de l'habitat et de la construction soutient, au travers d'opérations expérimentales, la construction de logements sociaux faisant appel à la technique du bois, particulièrement dans les régions où celle-ci est une tradition.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3128

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2947

Réponse publiée le : 17 novembre 1997, page 4092